

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU jeudi 15 juin 2017
Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. DERAMBURE, proviseur adjoint
M. VANZI, directeur administratif et financier
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation
Mme DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 2-3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.
Mme SOTO, représentante UGT,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU
M. MICHEL, représentant SNES-FSU
M. LOPEZ, représentant UGT

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT-BLANCAT, représentant UGT

Représentants des parents d'élèves:

Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.

Mme RIBERA, représentant des parents d'élèves A.P.A.

Mme ROMA, représentante des parents d'élèves A.P.A.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles

Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire

Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle

M. TEULIERE, directeur de L'IFV

Mme MARTI, représentante des personnels administratifs et de service, STEPV

Mlle RAUSA MARTIN, représentante des élèves
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves
M. BERTE, conseiller consulaire
M. HUSS, conseiller consulaire
Mme LECOMTE, conseiller consulaire
M. LAVARDE, conseiller consulaire
M. RALLE, conseiller consulaire
Mme SEE, conseillère consulaire
Mlle VILLOCH, GONZALES et M. SAUER représentants des élèves

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h10.

M. VALEYRE, directeur du cycle 3, est nommé secrétaire de séance.

M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Le GPI fait part de ses remerciements au service financier concernant l'amélioration des prélèvements des écolages.

Pour les prochaines réunions, le GPI propose de réduire le nombre des sujets abordés (15 points dans l'actuel ordre du jour) afin de pouvoir les traiter au mieux et que la réunion ne dépasse pas 3 heures.

Le maximum sera fait pour gérer le temps.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 23 février 2017.

Il est demandé de préciser le nom des syndicats des intervenants (cf document joint).

Les représentants du personnel enseignant du 2nd degré (via M. Michel) demandent de préciser le nom des personnes et syndicats qui sont intervenus lors de cette réunion. Précisément M. Augier dans les points 1 et M. Michel dans les points 2 et 13. Ils demandent aussi de corriger le nom du syndicat qui était mal écrit. La requête acceptée et texte sera amendé dans le PV.

Mme Borso Di Carminati représentant de l'APA rappellent les inquiétudes quant au poids des cartables et l'achat des livres. Le sujet sera traité plus tard au cours de la réunion..

M. Rosier représentant des parents d'élèves du GPI indique l'absence dans le PV des interventions concernant les problèmes et la prochaine mise en place d'une solution pour les prélèvements bancaires des frais scolaires ainsi que sur les outils ou programmes permettant de faciliter ou augmenter la mobilité des élèves et pouvoir bénéficier du réseau de l'AEFE (dossiers scolaire, séjours scolaires, échanges, continuité des langues étrangères, etc...) . La Requête est acceptée. Le GPI enverra le texte (ci-dessus) pour amender dans le PV.

Mme Valdecabres, conseiller consulaire, demande de remplacer «20h45 Départ de M. le Conseiller Consulaire » par «20h45 Départ de M. François Ralle, conseiller Consulaire». La requête est acceptée.

Il est ensuite adopté à l'unanimité (Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16)

2. Compte rendu du conseil d'école du 8 juin 2017(cf document joint) .

M. Degret précise les points qui ont été abordés: bilan de l'inauguration, présentation du projet d'école, bilan des actions de l'année et présentation de l'Action Pédagogique Pilote « Fais graff à la philo ! ».

Les représentants du personnel enseignant du 1^{er} degré (via M. Carrat) s'étonnent de l'absence de la prise en compte de la décision unanime du conseil des maîtres concernant la demande de création d'un nouveau poste pour le 1^{er} degré et qui pourrait éviter la création d'une classe à double niveau. M. Van Langhenhove, membre du GPI, rappelle que les effectifs sont en hausse sur certains niveaux uniquement et de manière ponctuelle.

3. Bilan des actions et projets.

M. Raufast cite les principales actions et les projets :

Conseil de Vie Lycéenne : Règlement intérieur, Projet établissement, formation des délégués, inauguration salle polyvalente, réunion CVL Europe à Budapest, installation d'un décodeur TV France et d'un baby foot dans le foyer, échange des délégués avec un lycée français : réflexion autour d'ateliers organisés sur 4 sujets comme le développement durable, la discrimination et la tolérance, les valeurs de la république, le savoir vivre ensemble.

Conseil de Vie Collégienne : Comment faire de la permanence un lieu agréable pour travailler.

L'éco comité se réunira vendredi 23 juin afin de faire un bilan des actions menées et arrêter les perspectives pour 2017-2018. M. Vanzi rappelle un certain nombre de mesures déjà effectives : lumière avec minuteur, recyclage des emballages, appel d'offres régulier pour optimiser les moyens. L'inauguration du jardin écologique de M. Mirada illustre cette politique.

6 élèves ont participé à l'orchestre des lycées français du monde qui s'est produit à Ho Chi Minh Ville et à Marcoussis, en région parisienne. 5 d'entre eux ont joué au séminaire des partants AEFÉ à Sèvres le 15 mai.

Plus de 110 fiches actions déposées cette année témoigne de la vitalité de la réflexion pédagogique du lycée. M. le proviseur remercie les enseignants pour leur mobilisation.

M. Van Langhenhove, membre du GPI s'interroge sur la présence sur le site internet du LFV d'une page dédiée à l'action des poilus, projet de l'année 2015 non reconduit : doit-on la faire apparaître ? M. le proviseur réserve sa réponse et après échange, décide de le maintenir.

M. Derambure cite les principaux EPI et projets :

- 5^{ème}, 3 EPI : Histoire d'Espagne et Arabisme, Grands explorateurs/carnets de voyage, Liens sciences-sports-santé et entraînement
- En 4^{ème} Athlétisme, Voile, Londres, Bordeaux. Avec les thèmes récits imaginaires, cités invisibles, créations histoire et instruments.
- En 3^{ème} EPI support oral du Brevet : le stage en entreprise à l'oral, l'engagement entre les deux guerres.

Les projets de voyage scolaire se sont concentrés cette année sur la période des examens bac+dnb. Entre 400 et 500 élèves sont partis en voyage.

Des projets phare : 250 élèves ont participé à Ambassadeurs en herbe Avec 50 finalistes au niveau du LFV, 10 sont arrivés à la finale Espagne, puis 2 à la finale Europe et Monde.

Les représentants des parents d'élèves GPI (via M. VAN LANGHENHOVE et M. ROSIER) soulignent l'intérêt de ce projet et l'importance de communiquer sur la grande participation des 250 élèves même si tous ne sont pas finalistes. Ils soulignent la possibilité de pouvoir vivre cette expérience et le bénéfice pour ces enfants de pouvoir réfléchir, présenter devant un public et débattre des idées.

La COPVAL 2018 se prépare, en liste Casablanca, Rome et Istanbul. La base de l'ONU de Valencia nous prête une salle.

4. APP et APO demandées pour la rentrée 2017

L'action pilote pour l'orientation permettrait de formaliser l'organisation de la semaine de l'orientation, qui fut une réussite de l'avis de tous.

« The times are changing », Action Pédagogique Pilote qui proposera aux élèves d'utiliser leurs connaissances en sciences économiques afin d'anticiper les changements à venir de notre société.

« Fais graff à la philo ! » se construira en joutes verbales, sur le modèle d'Ambassadeurs en herbe, qui seront illustrées par des graffitis, arts urbains très présents à Valence.

M. le proviseur souligne que le lycée contribuera, à sa mesure, à la mise en œuvre de ces actions quel que soit le retour donné par l'AEFE

M. Van Langenhove regrette que le travail effectué en classe par les élèves durant Ambassadeurs en herbe ne soit pas mis davantage en valeur.

Bilan de la semaine de l'orientation.

Les temps forts ont permis de nourrir les échanges : tables rondes, séance d'information à l'orientation pour les parents d'élèves, forum international de l'enseignement supérieur, carrefour des métiers et conférences.

L'école Centrale de Paris, l'école polytechnique de Paris Saclay, l'Institut d'Etudes politiques, l'ESSEC et un représentant du concours Sésame étaient présents, notamment.

5. Bilan du fonctionnement des associations

A – A.S. :

L'athlétisme (Mme Respaut et M. Peñarubia) propose deux entraînements par semaine, 12 compétitions par an. 4 élèves se sont qualifiés au championnat autonome.

La danse (Mme Lopez) s'est distinguée par sa participation remarquée au spectacle « Ca bouge au LFV ».

Le windsurf (M. Beley et M. Saiz) : 78 inscrits. Les résultats sont excellents comme en témoignent la participation au championnat d'Europe. 5 moniteurs formés au lycée encadrent les pratiquants.

Le rugby (M. Perez) a remporté le championnat autonome et a permis aux élèves de CM2 de rencontrer Marc Andrieu ancien international A en équipe de France senior.

B - Le foyer socio éducatif (Mme Murguet) accompagne des actions très diverses : club BD, solidarité NIGER...

Mme Valldecabres se joint à la direction pour féliciter tous les enseignants pour leur engagement.

C - M. le proviseur indique que l'association des anciens élèves est en train d'être réactivée sous la coprésidence de M. Antonio LOPEZ-GUITIAN et Mme Catalina LEONARTE HERNANDEZ

D - L'Association des parents d'élèves organise le transport et les activités périscolaires. Elle recense 1400 adhérents.

21 autobus transportent les élèves jusqu'au lycée, près de 1000 usagers. 13 activités périscolaires sont proposées regroupant 204 participants.

Un vide grenier est organisé chaque année. L'APA œuvre en étroite collaboration avec la direction de l'école primaire et le FSE et apporte son soutien financier pour le spectacle de Noël.

6. Inauguration de l'auditorium

M. le proviseur remercie tous les participants à l'inauguration. Celle-ci fut soutenue à hauteur de 12 000 euros par nos partenaires privés.

Mme Valldecabres est remerciée pour son ouvrage, plaque portant la devise de la République française apposée dans la cour d'honneur.

Mme Valldecabres s'étonne que le LFV soit le premier établissement de la zone à appliquer cette directive de l'AEFE, et en félicite le lycée.

7. Projet d'établissement

Le projet d'établissement présenté lors du précédent conseil s'est vu précisé par le service pédagogique de l'Agence :

- la culture française, promouvoir l'engagement et la représentation,
- l'axe 4 Le lycée français de Valence, un établissement qui tend vers l'excellence dans tous les domaines voit ses objectifs hiérarchisés, Priorité 1 : Une politique d'investissement privilégiant l'accueil et le bien-être de tous, Priorité 3 Une communication moderne et efficace

Le proviseur fait remarquer que le numérique conserve son caractère transversal en étant à la disposition de tous les axes.

La tenue de deux journées de prérentrée permettra d'arrêter les indicateurs d'évaluation et les actions du projet d'établissement.

Il est adopté à l'unanimité. (Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16)

8. Règlement intérieur

Les modifications apportées lors du conseil d'enseignement sont annotées sur l'annexe 2. Elles constituent une actualisation et une mise à jour au regard des textes en vigueur. Une commission sera chargée lors de la prochaine rentrée de proposer une réécriture plus significative du règlement. Le nouveau texte sera présenté lors du prochain conseil d'établissement.

M. Michel propose que les élèves de 3^{ème} puissent monter seuls en classe. M. le proviseur rappelle que les propositions de modifications significatives doivent être formulées avant le conseil d'établissement. Il n'est pas possible d'apporter aussi rapidement une réponse qui modifierait la gestion des flux.

Arrivée à 19h45 de Mme Ribera.

A la demande de M. Michel, représentant su SNES-FSU, les propositions de toutes les modifications du règlement intérieur du collège et du lycée sont relues. Il est adopté à l'unanimité (Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 17).

M. Rosier, membre du GPI, souligne les difficultés d'application du règlement et notamment l'utilisation du téléphone portable dans les couloirs. Cela démotive les élèves qui respectent la règle. M. Michel, représentant du SNES-FSU, confirme cette difficulté.

M. le proviseur répète que l'application et le respect du règlement au sein de l'établissement relève de tous.

Lecture est faite des modifications adoptées au règlement intérieur de l'école lors du conseil d'école du 8 juin 2017. Il est adopté à l'unanimité (Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 17)

M. Rosier s'interroge sur la non convocation d'un conseil de discipline pour un élève ayant vendu des substances illicites.

M. le proviseur explique que le conseil de discipline s'applique certes pour des actes graves, mais qu'il a choisi une autre sanction prévue par les textes.

9. Préparation de la rentrée 2017/2018

a) structure

La structure propose 4 divisions en PS, 4 divisions en MS, 5 divisions en GS, 7 divisions en CP, 4,5 divisions en CE1, 5 divisions en CE2, 6 divisions en CM1, 5,5 divisions en CM2.

La création d'un double niveau CE1-CM2 est motivée pour deux raisons principales : permettre à de nombreuses familles de scolariser leurs enfants au LFV, et proposer une organisation pédagogique pertinente et approuvée par les pédagogues.

14 CE1 et 10 CM2 composeront cette classe. Une réunion d'information en direction des parents concernés se tiendra jeudi 22 juin à 18h15.

M. le proviseur remercie Mme Dolfo et l'équipe pédagogique de l'école primaire.

Les représentants enseignants font part de leur souhait de création d'une 42^{ème} division afin d'alléger ces effectifs. M. le proviseur répond que cela est impossible en raison du plafond des emplois.

Un poste à temps partiel en Histoire et Géographie est créé pour un an exceptionnellement pour limiter le trop grand nombre d'heures supplémentaires dans ce département.

M. Carrat, membre du SNUIPP, regrette l'absence d'un représentant des personnels lors de la commission d'affectation.

M. Van Langenhove pointe le manque d'attractivité de la petite section et l'absence d'une cinquième division de MS et demande si la création d'un système de préinscription avant l'arrivée en maternelle est possible. M. Vanzi répond que cela n'est pas possible.

M. le proviseur souligne que cette année est exceptionnelle au regard du nombre d'élèves arrivant en CP.

M. Degret souligne l'importance des partenariats, « Chez nous », « Les petits » et une troisième structure prochainement, qui permettront d'enrichir la cohorte de MS à moyen terme.

Une 5^{ème} classe de seconde est créée

10. Calendrier scolaire 2017/2018

Pour information et après validation par l'Agence (cf. document)

11. Poste EEMCP2

Le support du poste EEMCP2 de Lettres arrive à son terme en août 2018. Pour éviter une fermeture, il est proposé la transformation en espagnol qui aura une compétence zone.

Il est demandé la transformation d'un poste discipline français EMCP 2 lettres / pays en un poste discipline espagnol / zone.

M. Michel, représentant SNES FSU, souhaite qu'à la date de la transformation du poste de EEMCP2, un support de résident en Lettres soit créé.

12. Frais de scolarité

Les frais de scolarité augmenteront de 1% lors de la prochaine rentrée. Ils avaient augmenté de 0,5% à la rentrée 2015 et de 0,9% à la rentrée 2016. Il s'agit de la plus faible augmentation de la zone ibérique.

M. Van Langenhove émet des réserves et craint un départ des familles et notamment l'impact de la mesure sur les familles boursières.

M. Rosier rappelle que l'on ne peut comparer les réalités économiques de villes comme Barcelone et Madrid avec celle de la ville de Valence.

Les représentants des parents d'élèves de GPI déplorent cette nouvelle augmentation qui a des conséquences sur le budget des familles, sur la répartition des bourses et sur l'attractivité de l'établissement. Ils expriment leur désaccord pour ses augmentations alors que la salle polyvalente a été financée intégralement à hauteur de 2,2M€ par le fonds de réserve de l'établissement et que l'AEFE a prélevé 400000€ supplémentaires sur le compte de l'établissement en plus des 6% annuel.

M Vanzi répond que cette augmentation est la plus faible de la zone Espagne, qu'elle repose sur l'augmentation de l'IPC et que les prélèvements cités préalablement correspondent à des décisions de l'état français et de l'AEFE.

M Raufast soumet l'augmentation au vote pour avis. Résultat 9 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions. Les voix contre correspondent aux représentants des parents.

13. Bilan plan d'investissement et perspective

Cf document ci-joint

14. Projet de voyages

Pas de voyage à l'ordre du jour

15. Questions diverses

Le problème du décalage entre le versement des bourses et les demandes de paiement des services d'autobus est exposé. Mme Borso di Carminati explique qu'aucune famille n'est privée du service de transport pour cette raison.

Une demande d'ajout d'une fontaine dans la nouvelle cour du cycle 3 est formulée par Mme Saint-Blancat.

La rénovation des tambours débutera le lundi 26 juin.

Un projet de zone verte est prévu : il s'agira d'un jardin ouvert en lieu et place du jardin du cycle 3.

Le poids des cartables des élèves de 6^{ème} est une priorité. Si cela est possible un effort sera fourni en direction des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} (sauf pour les matières d'histoire et de langue car les programmes risquent de changer prochainement).

M. Van Langenhove demande les raisons de l'organisation du baccalauréat dans les salles habituelles et non dans la salle polyvalente. M. le proviseur explique que la crainte d'une température trop élevée dans la salle et le trop grand nombre d'élèves ont motivé cette décision. Pour l'année prochaine, une réflexion sera menée pour éviter de limiter l'utilisation de l'auditorium par le 1^{er} degré notamment, très demandé en fin d'année pour les spectacles.

Les représentants du personnel enseignant du 2nd degré (M. Michel et M. Augier) expriment la préférence des professeurs de garder le format examen dans les classes au lieu de la salle polyvalente. Cela permet aussi de laisser la salle au 1^{er} degré pour les spectacles de fin d'année scolaire.

Mme Valldecabres rappelle le projet de construction de deux salles au deuxième étage du bâtiment H. M. Vanzi explique que ce projet est abandonné.

L'AEFE organise la 1^{ère} édition de la « **Semaine des lycées français du monde** » du **12 au 19 novembre 2017**. Cet événement fédérateur constituera un rendez-vous important pour notre réseau et sera l'occasion de valoriser le dynamisme des établissements d'enseignement français à l'étranger.

M. Carrat, représentant du SNUIPP, demande que les GS bénéficie d'une ASEM à 75%.

Une motion concernant l'accord de détachement pour les personnels résidents est lue à l'assemblée (cf.doc joint).

M. Raufast répond aux questions du GPI :

Absences et Emplois du temps. La situation concernant les absences s'est améliorée par rapport à l'an dernier grâce au regroupement des voyages en fin d'année. 45 professeurs étaient indisponibles du fait des voyages et des examens divers. Un gros travail des emplois du temps a été fait par M. Derambure, qui a permis des emplois du temps différents d'une semaine sur l'autre. M. Raufast remercie les enseignants qui se sont portés volontaires afin d'accueillir des classes qui ne leur étaient pas affectées. Des améliorations seront faites l'an prochain afin de minimiser au mieux les conséquences générées par les absences.

2^{ème} salle de permanence. Avec le déplacement des salles de musique et d'arts plastiques à la salle polyvalente, un certain nombre d'espaces se libèrent. Une réunion sur l'utilisation des espaces libérés aura lieu avec les utilisateurs. M. Raufast privilégie un espace de travail en faveur des terminales. M. Van Langenhove souhaite que la demande d'une seconde salle de permanence en faveur des collégiens ne soit pas mise de côté, ces derniers ayant encore besoin d'être guidés et surveillés, et surtout afin de faciliter le travail de la vie scolaire. M. Raufast répond qu'en l'absence d'un professeur, l'accueil des élèves peut se faire dans la salle de classe.

Cette année fut l'occasion de sensibiliser nos élèves aux méfaits de la consommation de drogues. L'année prochaine le volet répressif leur sera présenté.

Mme Borso di Carminati renouvelle sa demande d'envoi de documents comptables simplifiés. M. Vanzi prend note.

Mme Ribera évoque des difficultés de communication entre les partenaires du lycée. Elle remercie l'assemblée et annonce qu'elle n'est pas certaine d'y prendre part l'année prochaine.

M. le proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur présence et leur investissement.

La séance est levée à 21h15.

Secrétaires de séance :

Le Proviseur,

Philippe ROSIER

Lionel VALEYRE

Régis RAUFAST.